

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 16-CAP-07

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **6 juillet 2016**, à 17 h, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau, 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Colette Éthier, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Alexandre Plante, vice-président et conseiller de la Ville de Brossard
Madame Monique Bastien, conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Pierrette Laperle, représentante des usagers du transport adapté
Monsieur Benoît L'Ecuyer, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Xavier Léger, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Hélène Picard, représentante des usagers du transport régulier
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville

N'ont pu assister :

Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général et madame Linda Garneau, secrétaire corporative adjointe.

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-91

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Alexandre Plante, appuyé par madame Monique Bastien :

« D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Mot de la présidente**

Il me fait plaisir d'être ici ce soir afin de parler de quelques-uns des éléments qui ont retenu l'attention de notre équipe du RTL dans les dernières semaines. Premièrement, comme vous le savez, le gouvernement du Québec a adopté le 20 mai dernier le projet de loi 76 qui modifie la gouvernance métropolitaine du transport collectif. Le RTL accueille positivement cette démarche du gouvernement visant l'amélioration des transports collectifs et actifs pour les citoyens et usagers de l'agglomération de Longueuil et pour l'ensemble de la région métropolitaine. Notre équipe porte d'ailleurs une attention particulière à ce dossier qui aura inévitablement des effets sur notre organisation.

De plus, l'arrivée du projet du Réseau électrique métropolitain (REM) dans l'axe du pont Champlain, mené par la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ), entraînera des changements durables pour la mobilité des citoyens. Dans les deux cas, le RTL fait partie intégrante des discussions et s'assurera de faire valoir les besoins de la clientèle et des citoyens de l'agglomération en matière de

transport collectif.

Par ailleurs, je tiens également à souligner qu'avec les nouvelles assignations des chauffeurs, qui débiteront au mois d'août prochain, le RTL ajoutera près de 750 heures de service sur une base annuelle, réparties sur 3 lignes, soit les circuits 71, 78 et 81. Cet ajout de service démontre bien notre volonté à mieux desservir la clientèle. Par ailleurs, conformément à notre plan stratégique « Vision d'ensemble 2013-2022 », le RTL met sur pied des partenariats afin de favoriser l'utilisation des transports collectifs.

Soulignons notamment la participation du RTL à l'événement « La Grande Gourmandise » qui s'est tenu à Boucherville en juin dernier et aux festivités de la Fête nationale du Québec dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

Mentionnons aussi que le RTL offrira un service gratuit de navettes pour les « Rendez-vous de la Mairie » de la Ville de Boucherville, activité qui se tiendra demain, jeudi le 7 juillet dès 20 h, ainsi que dans le cadre de l'événement « l'OSM dans les parcs » qui se tiendra à Brossard le 27 juillet prochain. Finalement, ajoutons que le RTL offrira également la gratuité du service sur la ligne 81 les 16 et 17 juillet prochains pour le « 36 heures sur l'Île », un événement familial qui se tiendra à l'Île Charron. Il est à noter que ce circuit dessert le quai de la navette maritime menant notamment à la toute nouvelle plage de Longueuil.

Pour plus de détails sur ces événements, il est possible de visiter notre site web au : www.rtl-longueuil.qc.ca. Merci à tous ceux qui ont participé à mettre de l'avant ces partenariats faisant la promotion des transports collectifs dans un contexte de loisirs et de culture!

Merci de votre attention.

3. Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée à la présidente.

4. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-92

Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 2 juin 2016

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyé par monsieur Benoît L'Écuyer:

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire tenue le 2 juin 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-93

Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 7 juin 2016

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyé par madame Monique Bastien:

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire tenue le 7 juin 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Dossiers - Mobilité durable

6.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-94

Proposition de déploiement de l'accessibilité universelle sur les lignes 1, 77 et 177 pour août 2016

Il est proposé par madame Pierrette Laperle, appuyé par monsieur Alexandre Plante:

« D'APPROUVER le déploiement de l'accessibilité universelle sur les lignes 1, 77 et 177 à partir de la période d'assignation débutant le 22 août 2016. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-95

Gratuité sur les lignes 1 et 6, les 27 et 28 août 2016 à l'occasion du festival « Saint-Lambert en fête »

« CONSIDÉRANT QUE le Réseau de transport de Longueuil est le transporteur officiel du festival « Saint-Lambert en fête »;

Il est proposé par monsieur Benoît L'Ecuyer, appuyé par madame Magalie Queval:

« D'OFFRIR un accès gratuit sur les lignes 1 et 6 le samedi 27 août et le dimanche 28 août 2016 aux clients payant comptant ou avec des passages sur la carte OPUS ou SOLO sur présentation du coupon d'embarquement du festival « Saint-Lambert en fête ».

« Que le préambule fasse partie de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Dossiers – Gestion durable des ressources

7.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-96

Octroi de contrat – Contrat de service pour l'entretien du système Umana – système intégré pour la gestion des RH, paie et avantages sociaux

« CONSIDÉRANT QUE l'application Umana est implantée graduellement au RTL pour faire la gestion des ressources humaines, des avantages sociaux et de la paie »;

« CONSIDÉRANT QUE le mandat d'acquisition et d'implantation du système avait été adjugé à la firme Systematix Technologies de l'information Inc. dans lequel Carver Technologies Inc., concepteur de l'application Umana, agissait à titre de sous-traitant »;

« CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir un contrat de support et d'entretien pour ce système afin de maintenir les fonctionnalités en production et de fournir le support nécessaire aux équipes du RTL »;

« CONSIDÉRANT QUE la firme Carver Technologies Inc., en plus d'être le concepteur, est le distributeur unique et détenteur des droits de propriété intellectuelle de ce produit tel qu'attesté »;

« CONSIDÉRANT QUE le RTL n'est pas tenu, en vertu de l'article 101.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, de procéder par appel d'offres lorsque l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants »;

« CONSIDÉRANT QUE le RTL n'est pas tenu, en vertu de l'article 101.1 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, de procéder par appel d'offres lorsque l'objet du contrat est la fourniture de matériel et de service et qui est conclu avec un fournisseur qui est le seul en mesure de fournir le matériel et les services »;

Il est proposé par monsieur Michel Lanctôt, appuyée par madame Hélène Picard :

« D'OCTROYER le contrat de gré à gré pour les services d'entretien du système Umana à la firme Carver Technologies Inc., pour un montant total de 110 847,40 \$, toutes taxes comprises, à compter du 1^{er} juillet 2016, pour une période d'un (1) an, conformément à l'offre de service datée du 9 juin 2016. »

« QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-97

Octroi de contrat – Entretien des réseaux de drainage

Il est proposé par monsieur Xavier Léger, appuyée par madame Pierrette Laperle :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P16-012 – Entretien des réseaux de drainage pour une durée d'un (1) an à compter de la présente, au plus bas soumissionnaire conforme, soit POMPAGE EXPRESS M.D. INC., aux prix unitaires soumis, pour un montant estimé à 179 242,33 \$, toutes taxes comprises, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-98

Dépôt — Liste des chèques émis

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 23 mai au 23 juin 2016 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 13 562 803,50 \$. »

7.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-99

Dépôt — Liste des honoraires professionnels

« PRENDRE acte du dépôt pour paiement de la liste des factures d'honoraires professionnels en date du 6 juillet 2016 au montant total de 80 583,58 \$. »

7.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 16-100

Dépôt — Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – mai 2016

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois de mai 2016. »

8. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

9. Intervention des membres du conseil

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

Madame Magalie Queval exprime ses remerciements pour l'organisation du partenariat entre le RTL et les Rendez-vous de la Mairie, et remercie les chauffeurs d'autobus pour leur contribution.

Monsieur Éric Beaulieu convie la population à participer aux différentes festivités organisées et pour lesquelles on retrouve la nomenclature sur le site www.longueuil.quebec.

Monsieur Alexandre Plante invite la population à assister au concert gratuit de l'Orchestre symphonique de Montréal, le 27 juillet prochain et à privilégier le transport en commun lors de ses déplacements.

10. RÉSOLUTION NUMÉRO 16-101

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Pierrette Laperle, appuyée par monsieur Xavier Léger :

« De lever la présente assemblée. » Il est 17 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) COLETTE ÉTHIER
Colette Éthier
Présidente

(S) LINDA GARNEAU
Linda Garneau
Secrétaire corporative adjointe